

Samedi 19 décembre, au matin. D'aucuns sont déjà en vacances. Rami, lui, travaille dans son agence parisienne de la Caisse d'Épargne, près des Halles. Mais ce n'est pas vraiment l'accueil des clients qui le préoccupe. Le jeune intérimaire de 23 ans a un plan : piocher dans la salle des coffres. Pour cela, il a besoin du badge d'une collègue, Lisa*, car le sien ne lui permet pas d'accéder à la zone sécurisée. Elle aussi est en intérim. Comme lui, elle est arrivée dans l'agence trois mois plus tôt, en tant que chargée d'accueil. Rami profite d'une pause pour la duper. Il prétend avoir perdu son badge. Elle accepte de lui prêter le sien. La suite, les responsables de la banque ne s'en rendront compte que quelques jours plus tard. Rami quitte discrètement son poste avant de s'emparer de liasses de billets dans un coffre, où se trouvent notamment les dépôts de commerçants. Le décompte de la Caisse d'Épargne s'élève à 400 000 euros. Comment l'employé indélicat a-t-il fait ? Le plus simplement du monde : il a utilisé un sac de sport, qu'il a rempli au fur et à mesure. Son manège a duré toute la matinée. Les différentes caméras de vidéosurveillance de la

Face aux policiers, à aucun moment il ne se départit de son sang-froid

banque l'ont pourtant filmé s'absentant de l'accueil près d'une dizaine de fois. À la pause-déjeuner, Rami quitte l'agence avec son sac de sport. Il ne reviendra jamais. La Caisse d'Épargne a porté plainte. Les policiers du 1^{er} district de police judiciaire (DPJ) se rendent à son domicile. Mais l'oiseau a disparu et la perquisition des lieux ne donne rien. Les enquêteurs informent simplement ses proches qu'ils souhaiteraient entendre le jeune homme. Visiblement informé, Rami se rend le 5 janvier au DPJ, boulevard Bessières, dans le 17^e arrondissement. Il est aussitôt placé en garde à vue. Le plus étonnant c'est qu'à aucun moment il ne se départit de son sang-froid. À l'instar des truands chevronnés, Rami ne lâche rien ou presque. Puis, devant le juge d'instruction, l'intérimaire reconnaît les faits, mais sans les détailler. Il se refuse en particulier à donner la moindre indication sur l'emplacement ou même la destination du butin. Simplement, avant d'être mis en examen pour « vol par ruse » et placé en détention, le jeune homme conteste les montants des sommes dérobées. La banque a d'abord fait état de 300 000 euros puis, en y

CASSE PARFAIT CHEZ L'ÉCUREUIL

Un employé de la Caisse d'Épargne a dérobé près de 300 000 euros. Il a été écroué mais l'argent a disparu.

regardant de plus près, a estimé que 100 000 euros supplémentaires manquaient à l'appel. D'autres vols auraient eu lieu avant le samedi 19 décembre. De « plus petits retraits », selon une source proche du dossier. Rami, lui, n'en reconnaît qu'un seul, de 285 000 euros, et réfute en avoir commis d'autres. À la Caisse d'Épargne, l'affaire fait désordre. D'autant que l'agence est située dans un ancien hôtel particulier du XVII^e siècle, rue du Louvre, qui a longtemps abrité le siège de

blissement a porté plainte. Une personne a été mise en examen, laissons la justice suivre son cours. » Les sommes dérobées concernent des « dépôts de commerçants », mais « pas seulement ». Quoi d'autre ? Mystère. La banque ne souhaite « pas en parler ».

Reste que le profil de Rami étonne. S'il a travaillé à plusieurs reprises pour des établissements bancaires avant son arrivée rue du Louvre à la rentrée 2015, il a aussi, selon une source proche du dossier, « des antécédents judiciaires qui font qu'il n'aurait pas dû travailler pour une banque ». La Caisse d'Épargne affirme qu'« en aucun cas » elle n'a pu recruter un agent avec un casier judiciaire. « En période de vacances scolaires nous ne pouvons pas fermer nos agences, et nous avons recours à des intérimaires. Mais, rue du Louvre, ils n'étaient pas les seuls salariés présents ce jour-là. » L'affaire semble avoir aussi coûté sa place à la jeune collègue de Rami. « Il y a eu un défaut de contrôle à la Caisse d'Épargne, ce qui n'enlève rien à la reconnaissance des faits par mon client », affirme l'avocat du jeune homme, M^e Pierre de Combles de Nayves.

Des zones d'ombre demeurent. Où est passé le butin ? Qu'a fait Rami entre le vol et sa garde à vue, c'est-à-dire pendant dix-sept jours ? Et pourquoi l'employé a-t-il pris de tels risques alors qu'il ne pouvait ignorer qu'il serait facilement identifié ? Ses agissements entretiennent toutes les spéculations. Aurait-il voulu financer une cause terroriste ? Une hypothèse balayée par son avocat. Alors, coup de folie ou une prise de risque mûrement réfléchie ? En 2009, le convoyeur de fonds Toni Musulin avait passé douze jours en cavale avant de se rendre, mais sans 2,5 millions sur les 11 millions d'euros dérobés. Après quatre ans de prison, il est aujourd'hui libre. Et l'argent est toujours manquant. **BRENDAN KEMMET** (*) Le prénom a été modifié.



la banque, fondée au XIX^e siècle. Bien que le QG de l'établissement bancaire ait été transféré il y a peu près de la gare d'Austerlitz, l'hôtel Thoynard, « cadre prestigieux et confidentiel », a été choisi pour accueillir sa banque privée, destinée aux grandes fortunes. L'agence incriminée demeure autonome, avec une entrée directe par la rue. À l'état-major régional de la Caisse d'Épargne, où la gêne est palpable, on se borne à indiquer que les sommes volées sont sans lien avec les services de prestige de la rue du Louvre. Hors de question de donner la moindre précision sur le déroulement précis de l'affaire : « Pas de commentaires. L'éta-